
SEINE NORD INFOS

La lettre de liaison de l'Association Seine-Nord Europe

- Numéro 4 – Décembre 2007 -

Editorial

par Philippe MARINI, Président

Sénateur Maire de Compiègne, Rapporteur

général de la Commission des Finances au Sénat



Après les grandes avancées obtenues en 2007, notre association accompagnera en 2008 le lancement du projet Seine-Nord Europe

Cette année aura vu le projet Seine-Nord Europe franchir des étapes importantes, en matière d'inscription dans les territoires, de soutien politique et de financement. Nous y avons joué toute notre part.

L'enquête publique menée sur Seine-Nord Europe du 15 janvier au 15 mars 2007 a confirmé l'adhésion à ce grand projet fluvial. La Commission d'enquêtes a rendu en juillet dernier un avis favorable quant à la réalisation du canal. Notre association s'était mobilisée en faveur de cette dernière grande enquête publique de la précédente législature afin de ne pas retarder le calendrier de réalisation du projet.

Notre Assemblée Générale du 17 octobre 2007 a également permis de recueillir de nombreux témoignages de soutien, qu'ils soient politiques, territoriaux ou économiques. Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, y a dévoilé la demande de subvention européenne pour le projet Seine-Nord Europe : 350 millions d'euros, formulée en liaison avec la Belgique. Un mois plus tard, le 21 novembre 2007, Jacques BARROT, Commissaire européen chargé des Transports, annonçait que cette demande sera satisfaite à travers un financement RTE-T de 420 millions d'euros pour la liaison européenne à grand gabarit Seine-Escaut. Cet important co-financement européen constitue un signal fort adressé aux autres co-financeurs : l'Etat français, les territoires concernés et les groupements privés dans la perspective d'un probable contrat de partenariat public-privé. Il exprime également la volonté de la Commission Européenne de développer les modes de transport respectueux de l'environnement.

Cette même volonté de construire une politique des transports répondant aux impératifs de développement durable a inspiré les travaux du Grenelle de l'environnement. Le programme " Mobilité et transports " dévoilé à l'issue des tables rondes finales affichait ainsi " *le lancement du projet de canal Seine-Nord Europe pour 4 milliards d'euros* " et l'on ne peut que se féliciter des annonces du Chef de l'Etat quant à la nécessité d'investir dans le transport fluvial.

Cette année 2008 sera décisive pour le lancement effectif de Seine-Nord Europe. Une Déclaration d'Utilité Publique est désormais envisageable pour le début de l'année 2008. La mission menée par Messieurs COUSQUER et SCEMAMA auprès des différents co-financeurs, et notamment des territoires concernés, devrait prochainement rendre ses conclusions. L'avis d'appel des candidatures dans la perspective d'un contrat de partenariat public-privé devrait être lancé. La préparation du chantier et de l'accueil du projet sera menée en étroite concertation avec les territoires, dans le cadre d'un système de gouvernance auquel notre association, en liaison avec le Préfet de Picardie, préfet coordonnateur du projet, est prête à contribuer de manière active en fédérant les acteurs territoriaux concernés par le projet. Plus que jamais notre association verra son rôle se démultiplier en 2008.

Bonne année à toutes et à tous.

Notre priorité pour 2008 : fédérer les acteurs locaux pour mieux ancrer Seine-Nord Europe au cœur de nos territoires



De gauche à droite : Cesare BERNABELI, Jean-François DALAISE, Dominique BUSSEREAU, Philippe MARINI, Edouard BERLET, François BORDRY.

C'est dans un salon de l'hôtel parisien Le Lutetia que notre association a tenu son Assemblée Générale, à laquelle le Secrétaire d'Etat chargé des Transports, Dominique BUSSEREAU, avait accepté d'intervenir en ouverture pour faire le point sur l'actualité du projet.

Plusieurs intervenants avaient également accepté l'invitation faite par l'association de venir souligner les bénéfices économiques, territoriaux et européens de ce grand projet en marche : Seine-Nord Europe (voir ci-contre).

Avant ces différentes interventions, le Vice-Président Secrétaire Général, Jean-François DALAISE, a fait le point sur l'activité de

l'association en 2007. Chaque étape clé du projet a donné lieu à une forte implication de l'association et de son Président, Philippe MARINI : lancement de l'enquête publique, réévaluation de la demande de subventions européennes, participation à la mobilisation des acteurs européens, sensibilisation des nouvelles équipes gouvernementales... et création de nouveaux outils de communication. L'association aura ainsi su ponctuer cette année d'interventions fortes, en restant vigilante sur des thématiques centrales pour l'avancement du projet : le processus de Déclaration d'Utilité Publique et la constitution du montage financier du projet. Placée au cœur du dispositif de gouvernance territoriale du projet, notre association devra conforter en 2008 sa dynamique actuelle pour servir au mieux le projet, en étroite concertation avec l'ensemble des acteurs concernés.

Focus sur le financement du projet et sa gouvernance territoriale

Le financement du projet et la préparation de son inscription dans les territoires constituent les deux prochaines étapes décisives sur le calendrier de réalisation de Seine-Nord Europe. La mission de financement, pilotée par Yves COUSQUER et Bernard SCÉMAMA, finalise actuellement différents montages financiers. Leur rapport final est attendu pour la mi-mars 2008. D'ici là, les discussions avec les collectivités locales concernées se poursuivront afin de fixer la contribution de chacune au projet.

Si la réalisation de Seine-Nord Europe constitue une priorité dans les conclusions du Grenelle de

l'environnement, il reste au Gouvernement à préciser sa participation directe au financement du projet et à confirmer le recours à un contrat de partenariat public-privé afin que des groupements privés puissent participer au financement du projet. Notre association a toujours soutenu cette solution qui réduira le coût global du projet et accélérera sa mise en service.

La création d'une instance de gouvernance territoriale, chargée de l'animation de la concertation locale et alimentant la réflexion du Comité de pilotage, avait été explicitement demandée par la Commission d'enquêtes. Henri-Michel COMET, Préfet de Picardie et Préfet coordonnateur du projet a souhaité que notre association participe activement à cette gouvernance. Cette invitation à laquelle le Président MARINI a répondu favorablement conforterait le rôle pivot de notre association et nécessiterait quelques aménagements des statuts. Il s'agirait de fédérer les acteurs territoriaux et d'animer leurs réflexions autour des retombées du projet, pour préparer les travaux du futur canal et, en concertation avec les collectivités territoriales, favoriser son appropriation par les territoires.



(DR VNF - P. Cheuva)

Seine-Nord Europe, un projet " central " pour le Gouvernement

Se présentant tout d'abord comme un " pratiquant " de la voie d'eau, après avoir été " croyant ", Dominique BUSSEREAU est rapidement entré dans le vif du sujet en soulignant le caractère " central " du projet Seine-Nord Europe dans la politique des transports que le Gouvernement entend mettre en œuvre dans une logique de développement durable. Pour répondre aux objectifs d'accroissement des transports non routiers, le transport fluvial aura un rôle " exemplaire " à jouer avec Seine-Nord Europe.

Après avoir répondu à la réserve de la Commission d'enquêtes par la constitution de " deux commissions : l'une pour veiller à la sécurité civile, l'autre pour étudier les moyens de garantir la sûreté de l'ouvrage ", le Secrétaire d'Etat envisage une Déclaration d'Utilité Publique " pour le début 2008 ". En matière de financement, Dominique BUSSEREAU a affiché sa préférence pour un contrat de partenariat public-privé (PPP), car " cette solution offre de nombreux avantages, tant pour les délais de réalisation que pour son moindre coût ". Il a ensuite salué le travail réalisé par Yves COUSQUER et Bernard SCEMAMA au sein de la mission financement, qui permet d'envisager " des scénarios de montage financier concrets ". Dominique BUSSEREAU a également précisé que la France et la Belgique, partenaires du projet Seine-Escaut, avaient déposé " une demande conjointe de subvention de 451 millions d'euros, dont 350 millions pour Seine-Nord Europe ". Pour soutenir cette demande, la France, les régions wallonne et flamande et les Pays-Bas, ont signé le 20 juillet 2007 une déclaration commune qui prévoit notamment la création d'une Commission Intergouvernementale. En conclusion, le Secrétaire d'Etat a salué le travail réalisé par l'association et proposé que celle-ci tienne un rôle central dans la future gouvernance territoriale d'un " projet durable qui (lui) tient particulièrement à cœur ".



" Seine-Nord Europe constituera un atout pour les ports maritimes du Havre, de Rouen et de Dunkerque " a souligné Dominique BUSSEREAU. (Photo PAH)

L'actualité du projet Seine-Nord Europe en France et en Europe

François BORDRY, Président de VNF, et Cesare BERNABEI, Collaborateur de Karla PEIJS, récemment désignée coordinatrice des projets RTE-T fluviaux, ont brossé l'actualité du projet Seine-Nord Europe en France et en Europe lors de notre Assemblée Générale.

François BORDRY s'est tout d'abord félicité de l'avis favorable de la Commission d'enquêtes. Il a ensuite précisé que les négociations avec la profession agricole étaient proches d'une conclusion. En matière de financement, il a rappelé tout l'intérêt d'un PPP, qui devrait susciter des offres européennes. Il s'agit, sur ce sujet, de préparer un avis d'appel public à concurrence pour le printemps 2008.

Cesare BERNABEI a tout d'abord rappelé les principes de la politique des transports terrestres arrêtée dans le Livre blanc de 2001 : garantir une mobilité durable des marchandises et des personnes dans des conditions de compétitivité, de sécurité et de respect de l'environnement les meilleures possibles. Pour répondre à cet objectif, la Commission Européenne entend privilégier les transports longue distance massifiés comme le rail ou la voie d'eau. Seine-Escaut constitue un projet symbolique de cette orientation politique dans une zone où le transport routier est en voie de saturation.

Seine-Nord Europe : une réponse aux besoins économiques

Edouard BERLET, Président de la Commission des transports de la Chambre de Commerce Internationale et Directeur des relations institutionnelles de CMA-CGM, a souligné combien Seine-Nord Europe facilitera la distribution des marchandises le long de son axe logistique. Réalisant 90 % de son activité sur le trafic de conteneurs, le groupe CMA-CGM soutient totalement la construction de Seine-Nord Europe et cherche actuellement les conditions pour s'associer à la réalisation de ce projet.

Yves DELAINE, Directeur général du groupe SAIPOL-LESIEUR, a insisté sur les enjeux logistiques de son groupe industriel, spécialisé dans les oléagineux. Le recours actuel au mode fluvial est assez modeste (15 %) en raison du faible gabarit du canal du Nord et d'un temps de rotation trop long. Les objectifs sont d'augmenter cette part à 25 %. L'apport de Seine-Nord Europe, dont la future zone d'effet couvre 50 % des trafics fluviaux annuels du groupe, serait déterminant " en multipliant par 6 la capacité d'emport et en divisant par 2 le temps de transport ".

Réseau Trans-Européen de Transport (RTE-T)

L'Europe consacrerait 420 millions d'euros au projet Seine-Escaut

A l'occasion d'une conférence de presse, Jacques BARROT, Vice-Président de la Commission européenne chargé des transports, a présenté le 21 novembre 2007, le programme pluriannuel 2007-2013 de financement des projets prioritaires RTE-T, qui représente 80 à 85 % du budget total de subventions.

Sur l'enveloppe globale de 5,1 milliards d'euros, 56 % des financements ont été accordés aux sections transfrontalières. Le projet Seine-Escaut bénéficiera d'un financement de 420 millions d'euros, dont 350 millions d'euros pour la section française, correspondant au canal Seine-Nord Europe (NDR : la différence entre la demande de 450 M€ annoncée par Dominique BUSSEREAU et les 420 M€ présentée par la Commission Européenne correspond aux travaux à réaliser en Belgique après 2013, donc non pris en compte dans cette enveloppe). En conclusion de son intervention, Jacques BARROT a souligné que les projets dans le domaine des voies navigables reçoivent 11,5 % du montant total prévu pour les projets prioritaires, mettant " en pratique les engagements pris par la Commission dans sa communication Naïades ".



" La Commission a conservé des taux de contribution élevés en particulier pour les projets transfrontaliers, les voies navigables et les études ", Jacques BARROT.
(DR VNF - A. Assaker)

Le Grenelle de l'environnement et les voies navigables

Le groupe de travail sur le changement climatique du Grenelle de l'environnement avait fortement souligné dans son rapport la nécessité de développer les modes de transport massifiés alternatifs à la route. Grâce à ses performances économiques et écologiques, que notre association avait souligné dans sa contribution au Grenelle, le transport fluvial constitue un outil central d'une nouvelle politique de report modal.

Le programme " Mobilité et transports " issu des tables rondes du Grenelle fait ainsi état de trois principales mesures visant à développer le transport fluvial de marchandises. Il s'agit dans un premier temps, et notre association s'en félicite, du " **lancement du projet de canal Seine-Nord Europe pour 4 milliards d'euros**. Objectif : 4,5 milliards de t-k reportés sur la voie d'eau, soit 250 000 tonnes de CO₂. " Le deuxième volet concerne " la préparation du débat public sur la liaison Saône-Moselle " et le troisième volet " le renouvellement du plan d'aide à la modernisation de la batellerie ".

Dans son discours de clôture du 25 octobre 2007, le Président de la République, Nicolas SARKOZY, a lui-même insisté sur le nécessaire développement du recours au transport fluvial : " *Nous allons réhabiliter le transport fluvial et maritime. La France dispose d'atouts formidables. Je vous propose un plan d'investissement dans les liaisons fluviales qui retirera des routes un million de camions en plus d'ici à 2020. Et je m'engage à redresser nos ports pour que les marchandises entrent enfin par les ports et non plus simplement par les routes.* "

Le projet Moselle-Saône : l'autre liaison fluviale Nord-Sud

Parmi les trois priorités fluviales issues du programme " Mobilité et transports " du Grenelle de l'environnement, Seine-Nord Europe se trouve aux côtés d'un autre projet de liaison fluviale nord-sud : Moselle-Saône. Ce projet a pour objet de connecter les bassins du Rhône et du Rhin via la Moselle. Cette liaison constituera un important levier pour le désengorgement du corridor nord-sud à l'horizon 2025 et élargira l'arrière-pensée du port de Marseille. Les premières études socio-économiques ont confirmé la pertinence logistique de ce projet. De nouvelles études technico-environnementales sont actuellement en cours pour identifier les couloirs de passage potentiels. Notre association se félicite de la volonté affichée de poursuivre le maillage fluvial du territoire après Seine-Nord Europe, et apporte tout son soutien à l'action menée par l'association " Seine-Moselle-Rhône ", présidée par André ROSSINOT, Maire de Nancy et ancien Ministre, qui plaide pour la réalisation de Moselle-Saône, et qui a toujours soutenu le caractère prioritaire de Seine-Nord Europe.

Le site de l'association bientôt en ligne !

Ce site web sera en ligne le 14 janvier 2008.

Vous y trouverez de nombreuses infos, les communications de l'association ainsi qu'un " blog " sur l'actualité fluviale.

Son adresse :

www.seine-nord-europe.asso.fr

